Fiche technique

Moddus®

Phytorégulateur

Phytorégulateur de croissance pour une amélioration de la résistance à la verse dans les céréales.

Produit	Moddus est une microémulsion (ME) et contient 26.6 % (250 g/lt) trinexapac-éthyl. Coformulants à déclarer: Pentanol, ramifié et linéaire. (W 3070-1)
Cultures	Grande culture.
Spectre d'efficacité	Augmentation de la résistance à la verse.
Emploi Grandes cultures	**Avoine, Seigle d'automne:** 0.4 -0.6 lt/ha, à la *augmentation de la résistance à la verse*. Application: printemps, post-levée (BBCH 32-37). **Blé:** 0.4-0.6 lt/ha, à la *augmentation de la résistance à la verse*. Application: printemps, post-levée (BBCH 31-37). Traitement dans des cultures semées en automne. **Blé:** 0.4-0.6 lt/ha, à la *augmentation de la résistance à la verse*. Application: printemps, post-levée (BBCH 31-32). Traitement dans des cultures semées au printemps. **Épeautre:** 0.4 -1 lt/ha, à la *augmentation de la résistance à la verse*. Application: printemps, post-levée (BBCH 31-37). **Orge:** 0.4-1 lt/ha, à la *augmentation de la résistance à la verse*. Application: printemps, post-levée (BBCH 31-37). Traitement dans des cultures semées en automne. **Triticale:** 0.4 -0.8 lt/ha, à la *augmentation de la résistance à la verse*. Application: printemps, post-levée (BBCH 31-37).
Mode d'action	Moddus® est absorbé par les feuilles et les pousses des céréales. Il provoque la translocation des méristèmes de croissance, raccourcit les entre-noeuds à la base des chaumes et renforce leurs parois cellulaires. La résistance à la verse est augmentée grâce aux chaumes plus courts et plus forts.

Fiche technique

Préparation de la bouillie	Préparation de la bouillie: verser le produit directement au travers du tamis dans le réservoir rempli à moitié d'eau. Ensuite compléter le réservoir selon besoin. Agiter constamment la bouillie. **Mélanges:** Moddus® est miscible avec nos fongicides, insecticides et engrais foliaires.
Rotation des cultures	Pas de restriction.
Classement	attention  P102 Tenir hors de portée des enfants. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Comportement dans l'environnement	Le produit est homologué par l' OSAV. On peut l'utiliser en PER, les restrictions de certains programmes sont à observer.
Emballage	1 lt. 5 lt.
®	Marque déposée par Syngenta Basel SA.
A Observer	Cette fiche vous informe et ne remplace pas l'étiquette. Avant d'utiliser un produit, veuillez lire attentivement l'étiquette et s'y tenir conformément.

Version 22.12.22/RH/PM/LG0000

5413 Birmenstorf, Téléphone 056 201 45 45
3075 Rüfenacht, Téléphone 031 839 24 41
www.leugygax.ch